



**METPARK**

Place à la mobilité

PREFECTURE  
DE LA GIRONDE

06 JUIL. 2022

Bureau du courrier

**Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration  
de METPARK - Séance du 22 juin 2022 (convocation du 10 juin 2022)**

Aujourd'hui vingt deux juin deux mille vingt deux à 17 H, le conseil d'administration de METPARK s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christophe DUPRAT, président de METPARK.

**ETAIENT PRESENTS :** M. Christophe DUPRAT, Mme Béatrice de FRANÇOIS, M. Patrick BOBET, M. Gérard CHAUSSET, M. Stéphane MARI, M. Patrick PAPADATO

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :** M. Olivier ESCOTS à M. Patrick PAPADATO, M. Emmanuel SALLABERRY à M. Christophe DUPRAT, Mme Brigitte TERRAZA à M. Gérard CHAUSSET

**La séance est ouverte**

**AFFAIRE 2022/04/10P**

**MARCHE 2022TVX021 : TRAVAUX POUR LA CREATION DE  
LOCAUX A MOBILITES DOUCES DANS LE PARC 8 MAI 45 :  
LANCEMENT ET AUTORISATION DE SIGNATURE**

Vu le code général des collectivités territoriales  
Vu le code de la commande publique

Conformément à la délibération du conseil d'administration n° 2020/06/14P en date du 15 décembre 2020, le cabinet d'architecture MORE s'est vu notifié le 23 mars 2022 l'accord-cadre de maîtrise d'œuvre à bons de commande pour la création et la rénovation d'espaces mobilité douce de la régie METPARK.

Le premier site faisant l'objet des travaux est le parking 8 mai 1945. L'équipe de maîtrise d'œuvre actuellement en phase d'études, finalisera le dossier de consultation des entreprises en septembre.

Il convient dès lors de lancer une consultation pour ce marché de travaux dont le montant est estimé à 600 000 € HT afin de désigner les entrepreneurs chargés de ces prestations, sous forme d'une procédure adaptée et allotie de la manière suivante :

- lot 01 : désamiantage,
- lot 02 : démolition-gros œuvre,
- lot 03 : électricité,
- lot 04 : plomberie-ventilation,
- lot 05 : menuiseries extérieures-serrurerie,
- lot 06 : peinture-signalétique-nettoyage,
- lot 07 : équipements.

La création d'une entrée cours du Maréchal Juin est chiffrée en option à ce jour pour un montant estimé à 200 000 € HT comprenant :

- le désamiantage et la démolition,
- l'électricité,
- les menuiseries extérieures,
- la peinture-signalétique.

La faisabilité de cette ouverture est en cours d'étude et le cas échéant, la réalisation de ces travaux sera décidée ultérieurement.

**Aussi, vous est-il proposé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir autoriser Monsieur le directeur général à :**

- **lancer la passation de ces marchés de travaux selon une procédure adaptée conformément à l'article R.2123-1 du code de la commande publique,**
- **signer les marchés après analyse des offres, y compris tous les documents relatifs à leur exécution,**
- **à la réalisation de ces marchés à l'article 2313 sur les budgets des exercices en cours.**

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège social de METPARK le 22 juin 2022

Pour expédition conforme

Le Président



Christophe DUPRAT